

## **Au nom de DIEU, le CLEMENT, le MISERICORDIEUX**

***Que la Paix, la bénédiction et le salut de DIEU soient sur vous tous,***

Monsieur le Premier Ministre,  
Honorables autorités religieuses ici présentes parmi lesquelles je nommerai le représentant du Khalif Général des Mourides Serigne Mountakha Mbacké et son Porte parole Serigne Cheikh Bassirou Mbacké,  
Confrères musulmans du Sénégal et du monde entier,  
Et chers concitoyens,

Je commence mes propos par formuler des prières à l'endroit du Khalife Général des Mourides Cheikh Sidy Moukhtar Mbacké qui assure le magistère suprême de la communauté depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Puisse DIEU lui accorder une réussite sans précédent dans sa noble mission au service de son maître et vénéré grand père Khadimou Rassoul.

C'est pour moi un grand honneur de porter aujourd'hui les signes distinctifs du Mouridisme au nom et grâce à son Eminence, le Vénéré Khalife Général de la Mouridiyyah pour lancer officiellement avec son autorisation et en présence de ses représentants, les Grandes Journées Culturelles Cheikh Ahmadou Bamba qui vont durer 72h.

Permettez-moi d'abord de remercier le vénéré Khalife, de lui témoigner une profonde gratitude ainsi qu'à tous ceux qui, de façon unanime ont manifesté spontanément leur adhésion totale derrière cet aval du Khalife. Il s'agit notamment de toute la famille de Serigne Touba, des dignitaires de la communauté ainsi que de l'ensemble des autorités des familles et des confréries religieuses du Sénégal. Je veux nommer :

- la famille Omarienne,
- la famille du vénéré Seydi El hadji Malick Sy,
- la famille de As seydi le vénéré Abdoulaye Niassé de Kaolack, Léona et Médina Baye,
- la famille du vénéré Cheikh Mouhammadou Bou Kounta de Ndiassane,
- la famille du vénéré Seydina Limamoulaye Al Mahdi,
- la famille du vénéré Cheikh Islam Amary Ndack Seck de Tiénéba,
- la famille de Ndankh
- et le vénéré Cheikh Islam Ahmadou Barro Ndiéguene

En ma qualité de Responsable Moral de Hizbut-Tarqiyyah, initiateur des Grandes Journées Culturelles Cheikh Ahmadou Bamba, de concert avec le comité de pilotage largement élargi à l'échelle du mouridisme, ainsi que les représentants du Khalife ici présents :

- Serigne Mountakha Mbacké ibn Cheikh Mouhammadou Bachir
- Serigne Cheikh Bassirou Mbacké ibn Serigne Abdou Khadr Mbacké
- Serigne Moustapha Mbacké fils du Khalife Général des Mourides,
- Etc.

Monsieur le Premier Ministre, je vous prie de bien vouloir transmettre mes remerciements les plus chaleureux au Président de la République du Sénégal son Excellence Monsieur Macky Sall.

J'ai été particulièrement sensible à sa disponibilité et à toutes les formes de facilitations dont il a bien voulu nous faire bénéficier pour la réussite de ce grand rendez-vous. Son appui pour rehausser l'éclat des Grandes Journées Culturelles Cheikh Ahmadou Bamba illustre bien son statut de Protecteur des Arts et des Lettres.

Monsieur le Premier Ministre, nous savons qu'au delà des instructions que vous avez reçues de Monsieur le Président de la République, vous vous êtes investis personnellement en mobilisant tout votre gouvernement et vos services. Soyez en remercié.

Monsieur le Premier Ministre, honorables invités, l'Islam, notre religion commune, nous enseigne que celui qui ne témoigne pas reconnaissance à celui dont il est redevable, ne saura jamais rendre grâce à son SEIGNEUR à sa juste mesure. C'est pourquoi je m'empresse de vous dire du fond du cœur encore une fois merci.

Nous associons à ces remerciements :

- Monsieur Moustapha Niasse, Président de l'Assemblée Nationale ainsi que l'ensemble des Députés.
- Madame Aminata Tall, Présidente du Conseil économique Social et environnemental.

Ces remerciements vont aussi à toutes les autorités de la région de Dakar qui de près ou de loin nous ont facilité toutes les démarches et qui sont nos hôtes.

Je remercie également, au nom de Hizbut-Tarqiyyah, l'ensemble de nos invités venus de tous les horizons répondre à notre appel avec au premier chef les sommités universitaires de la recherche et de la science, qui n'épargnent aucun domaine d'études, qu'ils soient venus en privé ou au nom d'institutions, d'académies et d'instituts. Je veux nommer les invités du Burkina Faso, de Cote d'Ivoire, du Mali, de la Gambie, de l'Afrique du Sud, du Maroc, de la Mauritanie, de la Guinée Bissau, de l'Europe, des Etats-Unis et du Moyen Orient.

Je remercie toutes les associations islamiques, les organisations religieuses, les associations, la société civile, les organisations de femmes musulmanes et autres mouvements de la jeunesse musulmane : enfants, élèves, étudiants et toute la jeunesse sénégalaise de quelque confession qu'elle se réclame.

Je réserve une mention spéciale au doyen de l'ex Union Culturelle Musulmane : Monsieur Ahmad Iyane Thiam dont le personnage est symbolique ainsi qu'à Serigne Saliou Mbacké fils du premier Khalif Général des Mourides, Cheikh Mouhammadou Moustapha Mbacké.

Nous rendons hommage à Cheikh Abdoul Ahad Mbacké qui a toujours réclamé le statut d'humble serviteur de DIEU. Il est notre mentor. Ces hommages sont également adressés à son Secrétaire particulier Serigne Modou Mamoune Niang et à toutes ces illustres personnes qui ont toujours encadré et guidé nos pas et notre cursus. Je veux nommer Sokhna Mouminatou Mbacké, Sokhna Aïssatou Mbène Mbacké de Ngabou, Sokhna Maïmouna Mbacké de Cheikhoul Khadim, Serigne Mountakha Ibn Serigne Bachir qui nous a toujours chéris, adulés et considérés comme les prunes de ses yeux

Sokhna Asta Mbacké, SoKhna Mame Asta Mbacké bint Cheikh Mouhammadou Lamine Bara, Sokhna Fall Mbacké bint Serigne Mouhammadou Lamine Bara Bara et à tous nos mécènes : Omar Ndiaye de la Zone A, Mbaye Nguira Thioune de la SICAP Rue 10 en réservant une mention spéciale à Serigne Mountakha Mbacké qui a su très tôt nous identifier dans le lot, qui nous a acceptés, là où on en avait le plus besoin. Il nous a adoptés sous le magistère des différents khalifes et nous a toujours encouragés comme pour nous dire "Imshi la takhsal gharar", Allez y ne craignez rien.

Nos remerciements vont à l'endroit de toutes les personnes qui nous ont soutenus moralement et matériellement et à l'ensemble des membres de Hizbut-Tarqiyyah, aux anciens du Dahira des Etudiants Mourides de l'Université de Dakar, aux sympathisants, aux parents et aux amis.

J'adresse enfin mes remerciements aux différentes commissions de pilotage, aux administrateurs, au comité scientifique et aux techniciens de toutes les spécialités dans les domaines les plus pointus en

technologie. Nous sommes tous sensibles au travail transversal abattu entre les différents lieux où se tiendront les activités : conférences et panels, exposition et festival religieux.

En tenant compte du caractère international de ce haut lieu de rencontre où nous nous trouvons et du caractère universel de la mission de Cheikh Ahmadou Bamba qui nous y réunit, nous vous saurions gré Monsieur le Président de la République, connaissant votre humilité et votre grandeur de nous permettre d'employer le prédicat d'Excellence à l'endroit de nos invités venus de partout représenter des pays et des communautés.

Chers confrères,  
Chers condisciples,  
Honorables invités,

Je m'empresse de vous dire avec insistance qu'il est grand temps qu'on revienne au visage authentique du mouridisme qui est celui de la soumission à la voie que nous a tracée Cheikh Ahmadou Bamba, le serviteur privilégié du Prophète, Envoyé de DIEU (Paix et salut sur lui).

Il est vrai qu'aujourd'hui une brave génération de « mouridologues », de chercheurs, d'intellectuels de la communauté, de savants et d'érudits déploient des efforts remarquables dans ce sens. D'autres spécialistes en sciences humaines et sociales également tentent de faire découvrir le mouridisme et son fondateur dans tous les horizons universitaires et académies diverses aussi bien aux Etats-Unis, qu'en Europe et partout dans le monde. Puisse DIEU les rétribuer, LUI qui donne un salaire à toute peine fut-elle modique.

Il est une vérité telle qu'aujourd'hui, il y a une floraison de clichés sous lesquels on présente le Mouridisme ainsi que Cheikh Ahmadou Bamba et ce, tant au niveau local qu'à l'étranger.

Et si nous voulons éviter que ces clichés présentent une image négative par rapport à l'original, il s'avère nécessaire que la marque officielle qu'on appelle timbre soit fouillée par tous les concernés, spécialistes et autres acteurs afin de l'apposer sur tout cliché pour en garantir l'originalité, l'authenticité

C'est dans cette approche et cette approche uniquement que nous placerons nos travaux pour faire connaître davantage cet homme qui est un abreuvoir d'assoiffés, Cheikh Ahmadou Bamba en l'occurrence. Nous y reviendrons car si je le dis, il ne le sera que si j'arrive à le démontrer. Si je le dis, il ne le sera que s'il l'accepte lui-même et le confirme lui-même.

**Abreuvoir d'assoiffés** avons-nous dit. Par cette appellation qui est tout un symbole et au regard des différents paramètres qui entrent en ligne de compte, on peut d'ores et déjà se convaincre de la carrure de celui qui a dévolue la tâche à la fois exaltante et ardue d'étancher la soif spirituelle pour ceux-là qui sont des assoiffés quelle que soit l'ampleur de cette soif, quelle que soit leur contrée d'origine, quelle que soit leur appartenance raciale ou ethnique quelle que soit leur carrure. qu'il puisse encore l'étancher, c'est vrai mais l'étancher ici-bas et dans l'au-delà. Cheikh Ahmadou Bamba est celui qui a accompli cette prouesse avec brio. La suite de notre développement permettra d'étayer davantage la présentation de cet homme de DIEU.

Cheikh Ahmadou Bamba n'est pas un Prophète, il a plutôt choisi d'accomplir une mission universelle au service de l'Envoyé de Dieu, son Maître, son Eminence, le vénéré Seyyidina Mouhammad (c<sup>al</sup>ayhi salātu wa salām). Par conséquent, il n'a pas proposé une nouvelle voie, une voie autre que l'Islam.

A ce propos, il a lui-même déclaré : *« Je n'ai point fondé une confrérie (TARÎQA), j'ai plutôt trouvé entièrement flétrie la voie qu'avaient scrupuleusement suivie le Prophète et ses compagnons, je l'ai défrichée le plus proprement, je l'ai également rénovée dans toute son originalité et lancé l'appel suivant :*

*tout pèlerin qui désire partir, peut venir voici la voie réhabilitée : cette voie est celle du pacte d'allégeance».*  
Cf. Sermon Serigne Abdou Ahad Mbacké, 3<sup>ème</sup> khalife du Mouridisme, à l'occasion de l'Aïd el fitr 1986.

Le Cheikh nous est parvenu par la grâce de Dieu en 1272.h/1855 et fut rappelé à son Seigneur le 19 juillet 1927, soit le 20 Muharram 1346.h.

Le Cheikh Mouhammad ibn Mouhammad ibn Habîballâh appartient à la grande famille sunnite ainsi qu'à l'école malékite de Malick ibn Anas, plus connu sous le nom de Imam Malick, Imâm Dar al Hijrah.

Connu sous le nom de fonction de Khadimou Rassoul (le serviteur privilégié du Prophète), il est, et on y reviendra plus largement, celui-là qui deviendra le célèbre prisonnier pour avoir simplement refusé de rendre un culte exclusif à un autre que Dieu. Il deviendra un célèbre prisonnier au nom de sa foi musulmane et de sa piété. C'est un prisonnier qui n'est pas un rebelle ou un contrevenant à la loi. Ce prisonnier est loin d'être un danger public, il n'a commis aucun crime contre son peuple, encore moins contre l'humanité. Un prisonnier qui, au moment de son arrestation, n'avait aucune ambition militaire sous forme d'agression, d'attaque, de meurtre, de domination ou de génocide. Ce prisonnier n'avait aucune ambition de pouvoir.

S'il était un prisonnier pacifique, ses geôliers étaient quant à eux des terroristes aveuglés par la soif de suprématie et de mainmise sur nos territoires.

Malgré tout, ce prisonnier, à la suite du Conseil Privé du 05 septembre 1895 fut embarqué dans le paquebot de la Messagerie maritime, de passage à Dakar, le 21 septembre 1895 pour être exilé au Gabon, une zone de bagne qui rappelle celle de Cayenne en Guyane française fondée en 1863.

Ce Conseil Privé est un Tribunal d'exception où le prévenu ne se défend pas et n'a ni avocat, ni possibilité de pourvoi en cassation. Ce tribunal d'exception est tributaire de l'indigénat car le Conseil d'Etat n'ayant pas été exporté par le colonisateur, force était de trouver un moyen de combler ce vide en mettant sur pied un Conseil Privé. C'est là une véritable atteinte aux droits de l'accusé d'autant plus que les administrateurs qui siégeaient jouaient un rôle de magistrat sans en avoir le statut.

Il reviendra au Sénégal le 11 novembre 1902 à bord d'un navire de la Compagnie maritime des chargeurs réunis « LA VILLE DE MACEIO » (voir Journal Officiel du Sénégal, 1902, page 604).

Son retour était non seulement triomphal mais il a vu son influence grandir et continuait de susciter ainsi une jalousie immense

L'administration Coloniale décida finalement de le mettre en résidence obligatoire ou résidence surveillée en 1903 en Mauritanie.

En Mauritanie, il a fait un séjour de 5 ans, une étape encore plus difficile à franchir parmi les gens qui, à l'opposé de ceux du Gabon, ne se préoccupent que du bonheur de l'au-delà au point que, se tailler une carrure spirituelle au-dessus de la leur, pouvait être une tâche ardue.

Tel un astre brillant, le Cheikh s'adonnait à une pratique d'adoration interminable envers son Seigneur. Il répondait à toutes les questions de religion qui lui parvenaient. Il surmontait les défis intellectuels et les challenges spirituels. Il écrivait surabondamment sur le prophète comme si sa main droite avait une dette de reconnaissance envers son illustre maître. Il épuisait pour cela tous les genres littéraires arabes. Il séduisait, il étonnait au point qu'il est devenu le saint des saints et au bout du compte il fut élevé à la plus haute noblesse de l'élite mauritanienne et alaouite.

Le 6 mai 1907 d'un commun accord entre le Lieutenant Gouverneur du Sénégal et le Commissaire du Gouvernement général en territoire civil de la Mauritanie, Thiényenne fut choisi comme lieu d'installation de Cheikh Ahmadou Bamba à son retour de Mauritanie. Thiényenne, un terrain de 4 km<sup>2</sup> se trouvant dans la province du Djoloff dans le cercle de Louga. Il y resta jusqu'au vendredi 22 Muharram 1330 (12 janvier 1912) avant de quitter pour Diourbel.

A Diourbel, on l'installa à l'emplacement actuel du lycée franco arabe, non loin de la résidence du commandant de cercle. C'est en février 1917 qu'il ira s'installer à Keur goumack, une maison construite par lui-même et qui constitue donc sa pleine propriété. Il lui donna le nom Boukhatoul Moubarak.

Vous commencez à l'identifier maintenant, mais nous allons le connaître davantage avec l'étiquette Abreuvoir des Assoiffés que je lui ai conférée tout à l'heure.

Après quatre siècles de traite négrière et d'esclavage au sortir desquels, dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, l'Afrique pleurait à chaudes larmes, le Sénégal, mon pays, dis je, dans ses jérémiades à l'instar de Jérémie au 5<sup>ème</sup> siècle avec la destruction de la Palestine, le Sénégal dis-je dans des cris et des soupirs de douleurs atroces, dans ce calvaire de persécutions, de brimades et de vexation de tous genres, dans ce climat d'atteinte aux valeurs et libertés humaines, attendait un sauveur. Le peuple avait soif. Et qui allait donc l'abreuver ?

Nos ancêtres avaient perdu tout espoir d'être délivrés de l'aristocratie locale ces oligarques des royaumes et monarchies traditionnelles qui avaient fait du sang du peuple leur monnaie d'échange pour assouvir à tout prix leurs desseins basement terrestres et matériels.

Au Sénégal, les révolutions théocratiques musulmanes et l'Islam conquérant avec un projet de société entre les mains ont tenté de mettre fin à cette crise accentuée par la conquête territoriale de Faidherbe. Mais malheureusement ils ont pris les armes et tombèrent dans le piège de l'effusion de sang.

Je n'évoquerai donc pas la mission de Cheikh Ahmadou Bamba qui a sauvé la situation, sans rendre un hommage déférent à ces preux, ces nobles, ces hommes de DIEU, les magnanimes que nous continuons de vénérer. Ce sont :

**El Hadji Omar Foutiyou Tall** qui a presque boudé ce monde et à cesser de s'offrir à nos yeux pour continuer à adorer DIEU dans les falaises de Bandiagara en 1864.

**Thierno Souleymane Baal** du Fouta Toro farouchement opposé à l'esclavage maure. Il tomba en 1776.

**Almamy Abdel Kader Kane**, le torodo, il a lutté contre l'esclavage maure et français ainsi que la traite jusqu'à sa mort en 1807. Ce commerce de la honte s'est poursuivi jusqu'à 1848, année à laquelle il fut aboli.

**Tafsir Maba Diakhou Ba** tomba en juillet 1867 à Somb. Il était l'Almamy de la théocratie du Badibou dans le royaume du Saloum.

**Ahmadou Cheikhou Ba** le Lam toro de Wouro Madiyou. Il était le fils d'Ahmadou Hamad Ba connu sous le nom de Seyyidina Al Mahdiyou du Woro madiyyou sur le fleuve Sénégal qui mène vers le Dande Mayo dans le Podor. Il fut tué à Samba Sadio en 1875.

Cheikh Ahmadou Bamba est celui qui en 1875, la même année à la suite de la bataille de Samba Sadio entre Lat Dior le roi du Cayor et Ahmadou Cheikhou Ba de Woro Madiyyou, a refusé l'allégeance de Ibrahima Macodou Diop demi-frère de Lat Dior venu se convertir à l'Islam et se confier à lui pour qu'il soit son guide spirituel.

Cheikh Ahmadou Bamba lui recommanda aussitôt de rendre toute la partie de ses biens issus du butin de guerre de Samba Sadio et de libérer les esclaves capturés et qui étaient sous sa coupe avant qu'il ne lui accepte son allégeance.

Khadimou Rassoul, Cheikh Ahmadou Bamba fit la déclaration historique qui tonna partout. Il stipula que cette guerre ayant opposé des musulmans ne saurait légitimer la capture d'esclave. Dès lors, les esclaves comme les biens issus de ce butin de guerre entre deux musulmans sont illégaux.

Une telle fatwa dérangerait les services juridiques, je veux dire les cadis et juristes qui officiaient dans la cour du roi du Cayor.

L'aristocrate Lat Dior, oligarque du Cayor, Damel fut outré par la fatwa (sentence juridique) prononcée par le très jeune Cheikh Ahmadou Bamba qui sonna d'un air nouveau dans le clairon de l'islam dont l'écho ne laissa personne indifférent.

Cette première entrée résonna dans la scène politico-religieuse et rassura les musulmans et le peuple. La foi inébranlable du Cheikh devenait un idéal de grandeur morale, de dignité, de soumission à Dieu et à Dieu exclusivement.

Les premiers contours de l'indépendance du culte exclusif rendu à Dieu au nom de l'islam ne connaîtront plus de recul, les valeurs de l'islam léguées par le Prophète Seyyidina Mouhammad Rassoulallah commencèrent à se réhabiliter après une longue période de flétrissement.

Après avoir vaincu les aristocraties locales et la révolution maraboutique en liquidant tous les dignitaires, l'envahisseur avait donc devant lui à la fin de la seconde moitié du XIXe siècle, un autre ennemi, un seul pour tout le peuple, un combattant de la foi, c'est Mouhammad ben Mouhammad ben Habiballah qu'on appelle Cheikh Ahmadou Bamba, Khadimou Rassoul (le Serviteur privilégié du Prophète) ou Serigne Touba (le Maître de Touba ou le fondateur de la ville de Touba) ou encore Serigne bu mag bi (le grand maître spirituel).

Cheikh Ahmadou Bamba est apparu sur la scène publique à un moment crucial, c'est-à-dire après la conquête territoriale par l'Administration française et à l'heure de la mise en œuvre de la politique d'assimilation culturelle. L'Administration Coloniale avait changé de stratégie, mais le Cheikh lui également est venu avec ses stratégies basées sur les valeurs universelles de l'islam.

Il n'avait pas d'esclaves, il n'avait pas d'armes, il n'avait pas constitué le peuple en armée, il ne détenait pas de richesses, il n'avait que l'islam pour lutter contre l'esclavagisme, le racisme et la discrimination.

Avec l'islam, il n'osait pas conduire le peuple dans une hécatombe, de peur de devoir rendre compte à son Seigneur.

En définitive, l'on avait d'une part, l'envahisseur avec comme stratégie l'assimilation culturelle aux valeurs occidentales, et d'autre part, le Cheikh avec comme démarche la réhabilitation des valeurs universelles de l'islam et l'éducation des disciples selon la recommandation du prophète consistant à travailler comme si on ne devait jamais mourir et adorer Dieu comme si on devait mourir demain.

Cet homme charismatique a plusieurs autres appellations Il est un résistant, il est anti-esclavagiste, il est un apôtre de la paix, il est l'espoir de tout un peuple. Il a dénoncé les injustices de tout genre des souverains locaux, il a dénoncé les abus du clergé qui rendait justice dans la cour du roi. Il disait la vérité aux dictateurs sanguinaires qui faisaient couler le sang du peuple et qui n'avaient aucun respect pour le peuple.

Il a échappé à la mort là où aucun de ses prédécesseurs n'a pu échapper. Voilà la raison pour laquelle l'histoire doit retenir son nom.

Il a convaincu son peuple sans verser le sang du plus petit de son peuple; il n'avait pas d'armes, ni d'armée devant un adversaire de taille qui est une puissance mondiale. Il a convaincu l'Europe, il a aussi convaincu les arabes. Il a reçu en 1925 une délégation venue de Médine pour solliciter ses prières à l'approche des wahhabites.

Plusieurs exemples montrent que les valeurs universelles de l'Islam constituent une nourriture qui soutient dans ce monde et dans l'autre. Ce sont des valeurs humanitaires.

En guise d'illustration, je vous rappelle que Cheikh Ahmadou Bamba a affranchi un procureur au Liban alors qu'ils ne se sont jamais vu physiquement.

Ce procureur du nom de Youssouph Ismael Nabahany, était accusé injustement de détournement de denier car il n'a pas voulu se soumettre à l'arbitraire; il était un grand adorateur et un serviteur de DIEU. Le Cheikh a payé pour son compte la somme d'argent par le biais d'un mauritanien qu'il a lui-même envoyé à la Mecque. Le pèlerin est passé par Beyrouth. Ceci constitue un véritable prodige de DIEU.

Le Cheikh est porteur de valeurs humanitaires et non destructives, de valeurs de solidarité et de partage mondialisant, de valeurs d'amour et de paix pour toute l'humanité et il le confirme dans ses écrits :

**" O TOI, le ROI des rois, TOI qui es au-dessus de la vengeance, Absous et accorde Ta Miséricorde à l'ensemble des créatures, TOI, le Guide qui est à l'origine de la création"**

Cette déclaration d'un musulman, d'un grand homme de DIEU vient aussi démentir toutes les accusations non justifiées portées contre l'Islam, car en priant pour toute la créature, il a prié pour tout le genre humain sachant tout simplement que la grandeur de DIEU est telle qu'IL peut accéder à sa demande et cela ne LUI coûte rien.

Le nom de ce grand homme, Cheikh Ahmadou Bamba en l'occurrence, est surtout très étroitement lié à la lutte pour l'indépendance. De quelle indépendance me demanderez-vous?

C'est celle du culte exclusif rendu à DIEU et DIEU exclusivement. Cette délivrance qu'il a obtenue est aussi une lutte de libération, un grand défi un challenge pour lequel il a mis le prix plafond, un sacrifice qu'il a assumé pour le bonheur du peuple "*budul wonak moom wolof nasaraanu*". (n'eût été l'intervention du Cheikh, les wolofs seraient aliénés culturellement) Serigne Moussa Ka dicit.

Avec plus de sept (7) tonnes de manuscrits, Cheikh Ahmadou Bamba, est un abîme de savoir, une université, une érudition, un savant, en un mot il est un héritage culturel et religieux en droit, en théologie, en mystique musulmane. Il est un grand promoteur de l'éducation, gage de la lutte contre la pauvreté. Il constitue une bibliographie en sciences instrumentales, en sciences religieuses : grammaire, prosodie, astronomie, rhétorique, linguistique arabe et la sémantique. Il est l'auteur de panégyriques qui font les éloges du prophète en nous apprenant l'histoire de l'Islam, des prophètes et leur hagiographie, des compagnons du Prophète et de leurs exploits et toute l'hagiographie des khalifes etc.

Des écrits qui purifient et élèvent celui qui s'y consacre. Des écrits dont la pureté fait accéder à la conjonction spirituelle.

Dans ses écrits, il faut noter des plaidoiries, des articles et des précis de droit : des femmes, des enfants, des faibles comme des personnes valides et invalides

Il écoute tout le monde, satisfait tout le monde sans jamais dire non à une requête. Il est le père fondateur de cette nation et vous comprendrez pourquoi Serigne Fallou disait : ***maay Sénégal***"

On parle de Touba mais Dakar qui est la capitale du Sénégal aurait pu être baptisé "**Bamba ville**" à l'instar de Washington District of Columbia qui perpétue le nom et la mémoire de Georges Washington.

Il est militant du respect des droits des autres, sa religion lui édicte la cohabitation avec les gens du Livre (Juifs et chrétiens).

Nous avons vu l'effigie de Washington sur le dollar et chacun des 52 états aux Etats Unis s'enorgueillit de son stèle Georges Washington. C'est en vérité une reconnaissance pour ce qu'il a enduré et fait pour son peuple.

Les colonialistes étaient ses ennemis mais malgré leur hostilité, ils l'ont décoré du Chevalier de la Légion d'honneur. Pourquoi ?

Cheikh Ahmadou Bamba a pardonné à la France et l'a aidée à des moments difficiles. Il apparaît dans le rapport du 22 octobre 1915, fait à Diourbel par l'Administrateur en chef Monsieur Lasselves Antoine Jean Martin Arthur ce qui suit : "Nous lui avons demandé en février 1915, 200 recrues qu'il nous a données malgré le mécontentement et l'opposition de ses cheikhs (lieutenants). Il a aussi favorisé le recrutement dans le cercle de Tivaouane de sorte qu'une troupe d'environ 400 tirailleurs mourides instruits dans les camps de Fréjus et sur laquelle le Ministre de la guerre a porté les appréciations les plus élogieuses auprès du Gouverneur de l'AOF Monsieur Merleau Ponty Amédé.

Le ministre disait : *"des tirailleurs mourides reconnaissent entre eux des marabouts auxquels ils obéissent, ils sont intelligents, sobres, durs à la fatigue, ils sont d'excellents tirailleurs ... six de ces recrues ont suivi le peloton des élèves caporaux, tous ont été reçus à l'examen de sortie et deux ont eu les galons de caporaux."*

Vous voyez comment nos grands pères et nos pères sont à l'origine de cette flamme allumée et ravivée tous les jours à 18h30 depuis le 11 novembre 1923.

Je l'ai visitée : c'est la tombe du Soldat inconnu installée deux ans après la première guerre mondiale sous l'Arc de Triomphe de la place de l'étoile. C'est l'actuelle place Charles De Gaulle depuis 1970.

Le Mouridisme est un islam authentique que la France coloniale n'a pas pu détruire mais a reconnu car "tiraillement" parlant : "y a pas moyen, y a pas solution, faut reconnaître".

En 1916, par arrêté du 28 avril 1916 décidé par le Gouverneur Général de l'AOF Monsieur Marie François Joseph Clozel, la France a nommé Cheikh Amadou Bamba parmi les membres du comité consultatif des affaires musulmanes.

Non seulement cela ne l'a jamais intéressé, mais il n'était pas non plus demandeur et n'y siégera jamais.

La mémoire des mourides est aux portes du Panthéon. C'est notre religion qui ne nous autorise pas de le revendiquer car nous ne glorifions que le SEIGNEUR Très Haut.

Mais si aujourd'hui nous avons connu Verdun, c'est d'abord dans les récits de souvenirs de nos grands pères.

En **1919** Cheikh Ahmadou Bamba a été élevé à la plus haute distinction de la République : médaillé de la croix de la Légion d'honneur.



En **1926** : Cheikh Ahmadou Bamba avait remis gracieusement la liste des souscriptions pour la bataille des francs (le rapport signale une mention spéciale due à la participation du chef de la confrérie des mourides qui s'élève à 500 000 F (cf. Rapport politique du cercle de Diourbel en 1926)

Pour une collette de 3 855 489, 40 F qui a duré un an ferme, la part contributive de la colonie du Sénégal votée avec acclamation par l'Assemblée élue et délibérante s'élevait à 1 000 000 F.

Nous voyons tous pourquoi il est bon de construire l'histoire ensemble et pour cela, nous comptons sur notre gouvernement et la coopération entre la France et le Sénégal pour que l'histoire retienne ce geste de 1926 hautement apprécié par la France à des moments difficiles de son histoire.

Cette période est dite celle de la dévaluation Poincaré. La livre sterling qui valait 100 F en 1924 atteignit les 243F en juillet 1926. La contribution de notre colonie et celle du chef de notre communauté a quand même contribué aux différentes stratégies pour le relèvement du franc. Une mention spéciale lui a été décernée cette fois en lieu et place d'acte de reconnaissance.

A présent, ce qu'il reste à faire et qui nous préoccupe tant, c'est la déclassification des archives.

La métropole a certes laissé une abondante documentation mais je ne sais pas s'il est permis de le dire, c'est un peu comme de la triture, car avec les rapatriements lors des indépendances ce sont toutes les archives des administrations ayant exercées des fonctions de souveraineté qui ont été enlevées. Il s'agit des fonds des Gouverneurs, des Résidents et des Préfectures. Seules les archives de gestion ont été laissées sur place et ceci est confirmé par l'ANOM (Archives Nationales d'Outre Mer).

Après toutes ces stratégies bellicistes qu'il faut ranger dans la logique de la métropole et de la colonie, les deux parties entretiennent aujourd'hui des relations séculaires d'histoire partagées en bonheur et en souffrance. Deux partenaires naturels qui conduisent une excellente coopération économique et sociale et qui entretiennent une amitié dans le respect mutuel des deux peuples et de leurs cultures, il est normal que la Paix s'en soit suivie ainsi qu'un respect mutuel exemplaire des droits de chacun.

De nos jours, la plupart des métropoles ont compris cela et ont assoupli le régime de communicabilité des archives sachant que si on fait l'histoire ensemble, l'inaccessibilité aux archives communes par les parties détentrices ne se justifie pas eu égard au besoin de l'ancienne colonie de mieux connaître cette histoire.

Nous reconnaissons que c'est compte tenu quelquefois de leur grand intérêt, de leur sensibilité et leur valeur inestimable qu'elles sont gérées dans l'intérêt diplomatique des deux pays.

Les archives publiques en France sont, sous réserve de l'Article L 213-2 du code du Patrimoine de prime abord communicable de plein droit. Mais dans le droit français l'accès à ces archives s'exerce dans des conditions définies par les documents administratifs à l'article 4 de la loi 78 -753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'Administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif social et fiscal.

Ces mêmes dispositions ont mis en place la commission chargée de veiller au respect de la liberté d'accès aux documents administratifs et aux archives publiques.

Nous reconnaissons que le droit a été donc méticuleusement élaboré pour éviter toute dérive sur la question.

Pour cela, nous méditerons seulement sur deux passages extraits des écrits de Cheikh Ahmadou Bamba à son départ en exil, je cite :

**" DIEU a décrété en l'an 1313 de l'hégire (1895), ce qui dans mon cœur fut déjà mon ambition en l'an 1301 de l'hégire'**

En examinant ce vers tiré de ses carnets de voyage , on s'aperçoit que c'est une décision voulue par le Tout Puissant qui a motivé son exil et de par cette grandeur il ne voyait pas la décision du Conseil privé comme le motif principal. Il s'en est plutôt félicité et c'est le 2<sup>ème</sup> passage qui l'explique davantage, je cite :

**" et en cela ma délivrance en 1313 de l'hégire(1895) de toute attache en dehors de DIEU pour servir le Prophète"**

L'exil est pour lui une consécration dans le service qu'il a rendu au Prophète, son Maître, son Bienaimé.

Comment peut-il considérer ce qui lui est arrivé comme une délivrance et donner l'importance au Conseil Privé ?

Il a dû accepter la décision avec une très grande philosophie. Il le dit dans un autre passage du même texte des carnets de voyage à savoir : "**c'est DIEU et DIEU exclusivement qui a inspiré le dessein dans les cœurs de ceux qui furent les auteurs de mon internement en cette même année 1313 de l'hégire (1895)**"

Le Coran nous dit : "**les gens s'imaginent ils qu'on les laissera dire nous croyons sans les mettre à l'épreuve ? Nous avons déjà mis à l'épreuve leurs prédécesseurs ainsi DIEU connaîtra ceux qui disent la vérité et ceux qui mentent**" Sourate 29 Verset 1 à 3

L'épreuve est donc le baromètre avec lequel le Seigneur Tout puissant mesure la sincérité de la foi à l'instar du groupe des mequouis convertis à l'Islam et qui en rejoignant le Prophète à Médine ont été rattrapés par les polythéistes qui leur infligèrent beaucoup de préjudices. Cheikh Ahmadou Bamba, ce preux, ce magnanime est celui qui, à l'image des pionniers a eu une foi inébranlable. La conviction en sa délivrance a toujours été intacte .

A présent permettez-moi d'ouvrir une fenêtre sur les 40 années de Hizbut-Tarqiyyah afin de m'acheminer directement sur l'hommage qu'on lui doit.

Il y a aujourd'hui une raison suffisante pour parler des 40 années d'existence de Hizbut-Tarqiyyah (février 1976 – Février 2016).

Né en février 1976 à l'Université de Dakar entre la cité universitaire et les facultés, le Dahira des Etudiants Mourides devenu Hizbut-Tarqiyyah comptait en surabondance une génération encore fraîche issue de mai 68, caractérisée par une remise en cause de l'autorité de l'Etat à travers des révoltes de nature sociale, culturelle et politique.

Quant à nous autres du Dahira des Etudiants Mourides qui sortions du lot pour remédier à nos crises spirituelles, morales et identitaires, afin de retrouver notre personnalité musulmane, le système en place nous voyait d'un autre œil, n'appréciait pas à sa juste valeur la référence que nous nous étions choisie en la personne de Cheikh Ahmadou Bamba. L'autorité temporelle voyait plutôt en nous des intellectuels qui, avec la puissance du Mouridisme et le nationalisme de Cheikh Abdoul Ahad Mbacké notre mentor, intellectuels qui pouvaient cacher des intentions politiques.

Malgré son entrisme hautement professionnel avec toute une hiérarchie de surveillance clandestine ou à drapeaux déployés, le système finit par comprendre qu'en dehors de la motivation de reconnaissance identitaire, le Dahira des Etudiants Mourides a contribué à aider la jeunesse à ne pas être étrangère à elle-même, ou à préférer autrui à elle-même, et pousse plutôt à se préoccuper de son salut ici-bas et dans l'au-delà.

Cette entité, le Dahira des Etudiants Mourides devenu Hizbut-Tarqiyyah était complètement indifférente à toute entreprise de prise de pouvoir et loin de toute idée de renverser un quelconque gouvernement.

Hizbut-Tarqiyyah a donc su résister comme vous l'imaginez à tout ce qui le privait de ses propres valeurs et à tout ce qui tentait de lui faire assimiler d'autres valeurs.

Après une série d'épreuves, l'entité a connu une période d'accalmie, d'introspection, de retrait et cet éloignement des rivalités et des cultes de positionnement qui sont sources de suspicion, de coups bas, de préjugés et conspirations, nous a valu ce fameux certificat d'affranchissement, à savoir : « **ken dégguléen ci dara, joté wu gnou ak kenn dara** » et qui, au finish, a abouti au consensus qui consiste à dire : « **Serigne bi rekk lagnouy leggéeyal** ».

Il est quand même bon de rappeler que cette posture ne manque pas de signification, car nous n'avons fait que jouer notre partition dans cette œuvre d'indépendance derrière celui qui nous a libérés, nous les pauvres otages connus sous le nom d'*assimilés*. C'est avec ce certificat d'affranchissement que nous avons choisi des cadres d'assimilation de nos valeurs culturelles de base, hors des facultés et hors du campus, par respect au statut provisoire qui pesait sur les franchises et libertés universitaires. Et tout cela, « **ngir bagna joté ak kenn dara** ». (pour ne pas avoir de démêlés avec qui que ce soit). Cela constitue également une valeur de progrès.

Comme vous le savez l'organisation dénommée "*Dahira*" n'est pas reconnue par notre constitution. Pour avoir un statut il fallait être une association et avoir un statut juridique. Cependant Hizbut-Tarqiyyah a toujours préféré fondre son statut dans celui du Mouridisme que rien ne peut dissoudre. Puisse DIEU par la grâce de Cheikh Ahmadou Bamba accorder à l'ensemble des Dahiras Mourides et à ceux de nos confrères musulmans de toutes les familles religieuses du pays un statut juridique leur ouvrant la voie légitime à l'obtention de comptes bancaires, de titres de voyage ainsi que de bien d'autres droits et légitimités et ce, sans avoir besoin d'user de beaucoup de gymnastique pour esquiver les blocages.

Après les épreuves c'est la délivrance dit l'adage. Le Dahira des Etudiants Mourides n'a pas échappé à la règle. J'évoquerai celles qui s'abattaient sur nous dans le contexte de la renaissance islamique des frères musulmans dont les caisses de résonance foisonnaient à travers le monde. Ils constituaient une organisation panislamique à leurs débuts mais vers les années 80, ils eurent des ambitions politiques et panarabes.

On se rappelle du 1<sup>er</sup> Président de la République du Sénégal Léopold Sédar Senghor, qui évoquait souvent l'éveil islamique en disant : "***l'islaam dafa fitti***".

Il en parlait non pas en simple politique ou en chrétien mais par la voix de quelqu'un qui était disposé à accuser, réprimer, ensuite interdire ou dissoudre.

Serigne Abdoul Ahad Mbacké nous a protégés. Il a usé de tous les prétextes, de toutes les occasions ou situations pour multiplier et déverser les enseignements révolutionnaires de Cheikh Ahmadou Bamba de sorte que le nationalisme et la dignité gagnaient tout le monde.

Nous, en ce qui nous concernait, on oubliait mai 68. Ni Hassan al Bana, ni Saïd des Ramadan son gendre, ni la révolution iranienne en 1979 avec leur vénéré maître Seyyid Qutb encore moins nos homologues étudiants du vénéré Imam Khomeiny n'avaient rien de comparables avec nous.

Hizbut-Tarqiyyah après 40 années confirme qu'il n'a rien de comparable à Enahda ou du mouvement de Mouhammed Abdou, ou encore des Jalal ul din Afaghani encore moins à Enahda des printemps arabes.

Hizbut-Tarqiyyah n'a rien des réformistes islamistes et n'a aucun lien avec le réveil politique islamique du monde arabe sachant qu'après la décadence des Ottomans, Enahda se voulaient bouclier à l'influence sur l'orient arabe.

**1976/2016** : Hizbut-Tarqiyyah a depuis février dernier 40 années révolues. C'est également une personnalité révolue aussi bien du point de vue de la raison que de la maturité. C'est aussi la période qui remplit les meilleures conditions pour parachever une œuvre.

C'est l'âge où nous devons être ce que nous sommes. C'est aussi pour Hizbut-Tarqiyyah une excellente occasion de rester après 40 années ce qu'il a toujours été.

L'anniversaire de nos 40 ans sera dédié à Cheikh Ahmadou Bamba en action de grâce. La philosophie de l'anniversaire est un slogan.

Nous aborderons beaucoup de sujets, les programmes vous le confirmeront, mais cette œuvre de vulgarisation qui propagera davantage le mouridisme est, je le déclare en vous demandant de me permettre de me lever pour le dire, cette mission sera sans appel et ne s'arrêtera plus.

On a parlé des Grandes Journées Culturelles dédiées à Cheikh Ahmadou Bamba pour que tout le monde s'interroge sur la matérialisation du tribut de reconnaissance que nous lui devons et de s'interroger quand nous en acquitterions nous.

Le Magal ne vient que d'être décrété jour férié chômé et payé et certainement il sera élevé au rang de fête nationale. Pourtant son départ en exil ne sera jamais un jour comme les autres.

Chers compatriotes, nous devons à ce grand homme de la reconnaissance et non de la rivalité. Le Sénégal doit s'incliner devant lui sans tenter de le fragiliser ou de le décrédibiliser ou de désacraliser les piliers de ses enseignements.

Il a mené une mission et transmis un message que nos caprices ne doivent pas empêcher d'être connu ailleurs. Il est un nationaliste mais aussi il est transnational, il est africain mais transcontinental.

Il a créé la sainte ville de Touba qui est un grand établissement humain devenu aujourd'hui la 2<sup>ème</sup> ville du Sénégal. Une ville émergente à fonctions plurielles dans laquelle nous pouvons lui manifester toute notre reconnaissance.

Cette ville, grâce au Grand Magal, a une fonction de ville pèlerinage et cela nécessite beaucoup de servitudes et services d'utilité publique liés notamment à l'énergie, à l'eau potable, à la santé, à l'assainissement et à l'hygiène, aux infrastructures routières, à la circulation aérienne, aux télécom, et à la salubrité publique.

Cheikh Ahmadou Bamba nous a laissé la ville de Touba qui est tout un univers, un centre spirituel englobant les fonctions de ville universitaire ou toutes les études intellectuelles sont souvent en parfaite adéquation avec les études religieuses.

Il nous a laissé la plus grande mosquée d'Afrique de l'ouest et c'est autour des mosquées à l'exemple de la plus grande d'entre elles que se dispense l'enseignement supérieur. L'école de Touba est un label avec les Bouso, Sylla, Lo, Diakhaté, Niang, Diattara etc.

Dans la même cohérence, qui parle de la Sorbonne, de Paris III, des centres universitaires de Paris, parlera nécessairement du quartier Latin. Tout comme Oxford, Cambridge et Princeton en Amérique qui doivent leur existence et leur prestige à leur université.

L'école Alimoul Khabir de Ndamé évoque les grands maîtres titulaires de chaire que sont Serigne Mbacké Bouso, Serigne Dame Abdou Rahmane Lo et j'en passe.

L'on citera encore l'école de Cheikh Ibrahima Faty de Darou Mouhty, les académies de Diourbel avec les sommités telles que Cheikh Mouhamadou DEME, Cheikh Mouhamadou Lamine Diop Daganiyyu, Cheikh Modou DIAW pakha **sultanu arifiin**.

Ces académies constituent l'école de Touba. Ils sont nombreux à être des spécialistes du Coran, des sciences religieuses et de toutes les branches du savoir; et cela concerne aussi bien les hommes que les femmes.

Cheikh Ahmadou Bamba nous a laissé une ville qui incarne un système de valeurs, une ville sans tabac, sans alcool, sans jeux de hasard, une ville exempte de tout ce qui dégrade ou corrompt les mœurs.

Il nous a laissé la ville sainte de Touba avec ses fonctions de ville de cure avec "**Ayna er rahma**" (la source de la miséricorde). Ville de cure qui n'a rien d'une eau simple, qui n'a rien des villes où l'on vient s'oxygéner, une ville loin des jouissances d'été ou des stations hivernales. Une ville qui n'a rien de Miami, de San Diégo ou de Los Angeles, qui n'a rien de Nice, rien des hivers doux méditerranéens. Mais une ville plutôt surchargée de la bénédiction de DIEU. Son fondateur demandait à son SEIGNEUR :

**" Assimile le cœur de celui qui boit de cette eau à ceux des bienheureux qui possèdent la lumière ».**

C'est un sanatoria qui donne une panacée à ses patients sans être Davos. Elle est et reste quant à elle, une ville religieuse.

Cette ville n'a rien d'industrielle, on y achète et on y vend mais elle ne revendique pas un statut de ville commerciale malgré son caractère florissant.

Elle n'est ni une ville maritime, ni continentale dans sa fonction; Elle n'est pas une ville de routes, ou de gares, encore moins d'un quelconque marché local. Touba est une ville religieuse et reste strictement religieuse.

Cette ville n'est pas une ville forteresse ou bâtie sur un port de guerre ou une ville à fonction militaire, c'est une ville religieuse, strictement religieuse, ce qui ne l'empêche pas d'être une métropole religieuse, la 2<sup>ème</sup> ville du Sénégal.

Cette ville qu'il nous a créée est une ville sans les bidonvilles qu'on retrouve dans les plus grandes villes du monde. Ce sont les townships anglo-saxons ou les taudis.

Touba est un modèle d'habitat avec les investissements du premier acteur du développement qui est le Khalife Général des Mourides dans le lotissement et l'octroi gratuit de terrains, la viabilisation, l'adduction en eau potable, l'entretien des forages.

C'est d'ailleurs le moment de magnifier l'action de l'Etat en dehors de toute approche clientéliste mais légitime pour une ville qui s'est taillée la 2<sup>ème</sup> place des villes du Sénégal.

Cette ville est un exemple d'articulation des actions de l'Etat, des collectivités et des partenaires sociaux : Dahiras locaux et Dahiras des émigrés pour notamment réaliser :

- des structures sanitaires (hôpital et postes de santé) et éducatives
- des unités de recherches sur les systèmes de valeurs et les sciences et technologies,
- la 1<sup>ère</sup> chaine IP/TV en Afrique et au Sénégal,
- des infrastructures culturelles (centres culturels)
- l'éclairage public
- des infrastructures culturelles : mosquées (Massalikul Jinan et autres)

- des cimetières (baqiyya).

Le besoin de la ville est aujourd'hui tel que pour être en phase avec les nouvelles techniques de gestion foncière, d'urbanisation et d'aménagement du territoire, le Maître de Touba, Serigne Touba en l'occurrence, a mis en place avec Serigne Saliou MBACKE, un dispositif géomatique. C'est un système d'information géographique qui chemine vers l'adressage et la toponymie.

Nous devons en vérité de la reconnaissance à Cheikh Ahmadou Bamba. Il a fait enfin de Touba un espace de sécurité et c'est là un débat de haut niveau. Nous souhaitons y reposer à la fin de notre séjour terrestre.

Touba est un refuge dans lequel les mourides et ses habitants, les Toubawis se libèrent des contingences entendues dans le sens de ce qui n'est pas nécessaire.

Touba et les Toubawis ont très fortement des préoccupations de reconnaissance identitaire comme un droit de l'homme et des peuples. Ils sont pourtant avec leur identité des cosmopolites présents sur tous les espaces habitables de la planète terre pour travailler et prier DIEU.

Nous remercions nos autorités, notre gouvernement et le Chef de l'Etat pour le pilotage de cette reconnaissance. Elle est déjà en œuvre avec :

- l'autoroute ILLA TOUBA,
- un hôpital de niveau 3 selon les normes de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé),
- la réhabilitation du transport ferroviaire
- la construction d'un aéroport.
- L'éclairage Public (EP),
- L'escadron de gendarmerie avec les objectifs "*Touba zéro menace*" en violence et en criminalité, "*Touba zéro menace inondation*". Touba une ville jouissant des avantages et avancées géomatiques nationales.

Si nous sommes redevables, il nous faut penser en plus de l'existant local et national à un Système d'Information Géographie dédié en procédant à une maintenance de l'acquis. A défaut d'une mise à jour il faut mettre en place une production d'un ortho photographie du Grand Touba pour une assiette de 30 000 ha.

Et là nous interpellons les étudiants, chercheurs,

Par ailleurs le réchauffement climatique et la récente conférence du 30 novembre au 12 décembre 2016 à Paris dénommé COP21, Touba doit faire partie des arguments qui vont justifier les attentes de Marrakech 22.

Nous avons des Projets d'énergie solaire (Nous sommes des postulants). Pour les énergies renouvelables nous voulons être des avant-gardistes, être des éclaireurs de tout schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables.

C'est une vision d'un Touba en développement durable avec un nouveau schéma en cohérence écologique et des mourides comme une armée de la préservation de la biodiversité, de la cohérence territoriale et d'une planification urbaine dont le schéma sera plus innovant, plus réaliste et plus spécifique, un peu détaché du schéma classique qui ne reflète pas forcément la reconnaissance que nous lui devons. C'est-à-dire faire de Touba une communauté apprenante spécialisée en religion et sciences modernes et technologiques et ce, fut-il même en langue arabe.

Vous allez me dire que l'approche que nous préconisons pour rendre à Cheikhoul Khadim le tribut de reconnaissance que nous lui devons est celle d'une ville nouvelle et dans ce cas Touba sera projeté dans la vision d'une ville internationale. L'ouverture au monde dessinera une profusion de banques, densité des télécoms, infrastructures de santé concomitamment à la croissance de la ville, des centres ultra modernes de conférences, de structures d'accueil tous up to date, un réseau de communication intercity interconnectant des zones universitaires, des espaces spirituels, les accès liés à la grande affluence du Magal.

Mesdames, messieurs pour éviter d'être long, je m'en tiens à ces propos espérant satisfaire les attentes du public et des acteurs qui vont conduire pendant plusieurs jours l'animation des objectifs du Projet. La version complète de cette allocution vous sera remise.

*Je vous remercie pour votre attention.*

**Le 12 juillet 2016**

**Serigne Atou Diagne**

**Responsable Moral de Hizbut-Tarqiyyah**